

4A HOLDING
Société de participations financières de professions libérales par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 B Rue des Gentianes, 42570 ST HEAND
901 373 399 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1^{er} AVRIL 2026

CORRECTION AFFECTATION RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
ET DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique constate une erreur matérielle dans l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le montant du compte « autre réserves » ne s'élève pas à 66 875 euros mais bien à **66 955 euros** après affectation de la perte d'un montant de 3 325 euros.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 168 173 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	168 173 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	66 827 euros
Qui est ramené ainsi à la somme de 127 euros	
A titre de dividendes global à l'associé unique	235 000 euros

Il est précisé que la totalité des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, soit 235 000 euros.

Le paiement des dividendes est effectué à compter de ce jour.

L'associé unique reconnaît avoir été informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

OC

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices à l'exception d'une distribution de dividende d'un montant de 100 000 euros éligibles en totalité à l'abattement de 40% au titre de l'exercice clos le 31.12.2023.

Certifié conforme
Le Président
M. Olivier CARNESECCHI



Désignation de l'entreprise 4A HOLDING SEP

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 25 B rue des Gentianes 42570 SAINT-HEAND

SIRET 9 0 1 3 7 3 3 9 9 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 31/12/2025	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 998	042	1 998
Total I (5)		044	1 998	048	1 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	2 990	074	2 990
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	237 894	086	237 894
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	240 884	098	240 884
Total général (I + II)		110	242 882	112	242 882
PASSIF				Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	100		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	66 954		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	168 173		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142	236 227	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 623		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	620		
	Comptes courants d'associés	173	3 412		
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III		176	6 655	
Total général (I + II + III)		180	242 882		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	2 990	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 4A HOLDING SEP		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice clos le 31/12/2025		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens		215	214	
		Services *		217	218	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production stockée *				224	
	Production immobilisée *				226	
	Subventions d'exploitations reçues				230	
	Autres produits				232	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
Variation de stocks (marchandises) *					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	
Rémunérations du personnel *					250	
Cotisations sociales (cf. renvoi 380)		(dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)		380	252	
Dotations aux amortissements *					254	
dont amortissement du fonds de commerce				255		
Dotations aux dépréciations					256	
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		7	
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	
Produits financiers (III) 280 171 762 Charges financières (V)					294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
		168 173		314		
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	620		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		
			JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre mcr	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	635	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						
Déficits antérieurs reportables * 3 325 dont imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						
4 130						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

ANNEXE

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 242 881,88 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 168 172,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/03/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, à compter de l'exercice 2025, l'entité a appliqué un changement de réglementation comptable résultant de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions relatives à la présentation des états financiers.

Conformément à l'article 831-3 du Plan Comptable Général, ce changement de réglementation est appliqué de manière prospective. En conséquence, les comptes des exercices antérieurs n'ont fait l'objet d'aucun retraitement.

Ce changement de réglementation est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, notamment du fait de certains reclassements. Toutefois, l'entité a considéré que la présentation détaillée de l'impact de ces reclassements n'était pas pertinente ni nécessaire à la compréhension des changements opérés sur les états financiers. En conséquence, aucun tableau de reclassement n'est présenté en annexe.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 998

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 998			1 998
TOTAL	1 998			1 998

Etat des créances = 2 990

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 990	2 990	
TOTAL	2 990	2 990	

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 1 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

Etat des dettes = 6 655

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	3 412	3 412		
Fournisseurs	2 623	2 623		
Dettes fiscales & sociales	620	620		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 655	6 655		

Charges à payer par postes du bilan = 1 516

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	116
Fournisseurs	1 400
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 516

Annexe (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 516

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus cptes courants associes(4558000000)	116
TOTAL	116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues.(4081000000)	1 400
TOTAL	1 400

Annexe (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SELARL CARNESECCHI	1 000	236 502	100	999	999			960 909	207 595	169 830
SAS MEDIORTHO	1 000	-3 436	100	999	999			23 452	8 222	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										